

ASSEMBLEE NATIONALE

COMMISSION D'ENQUETE PARLEMENTAIRE

RESPONSABILITES PAR FONCTIONS :

1 / DOSSIERS FONCIERS

A / VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

- Le Premier Ministre ,
- Les Ministres des Finances ,
- Les Directeurs du Domaine ,
- Le Directeur Général de la Télévision ,
- Le Conseil d'Administration de la Télévision Nationale ,
- Les Commissions de Supervision des Opérations de Vente .

B / LES TERRAINS AYANT SERVI DANS LA CONVENTION DE CONSTRUCTION DE L'AEROPORT :

- L' Ex – Président de la République
- Le Ministre de l'Equipement et des Transports ,
- Le Ministre des Affaires Economiques et de Développement ,
- Le Ministre des Finances ,
- Les Directeurs des Domaines concernés .

C / LES CONCESSIONS (TERRAINS) CEDEES EN 2018 ET 2019 :

- Le Premier Ministre ,
- Le Ministre de l'Economie et des Finances ,
- Le Ministre délégué auprès du MEF chargé du budget ,
- Les Directeurs des domaines .

2 / DOSSIER DU TERMINAL A CONTENEURS ET TERMINAL DES HYDROCARBURES :

- Le Comité Interministériel Chargé du Partenariat Public / Privé ,
- Le Comité Technique D'Appui (CTA) du comité interministériel des PPP ,
- La cellule de Suivi de la convention PPP au Ministère de l'Equipement ,
- La Direction Générale des Infrastructures de transport (DGIT) ,
- La Direction Générale du Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitié ,
- Le directeur Technique du Port Autonome de Nouakchott ,
- La Commission de Contrôle des Marchés Publics .

3 / DOSSIER DES INFRASTRUCTURES :

A / LES ROUTES :

- Les Ministres de l'Équipement et des Transports ,
- Les Administrateurs Directeurs Généraux de la SNIM ,
- Les Directeurs généraux de ATTM ,
- Les directeurs Généraux de l'ENER ,
- Les Directeurs généraux de la Fondation de la SNIM ,
- Les Présidents des Conseils d'Administration de ces Sociétés .

B / FUSION -ABSORBTION ENER/ATTM :

- Le Comité Interministériel chargé de ce dossier ,
- Le Comité technique chargé de la préparation de l'opération de fusion ,
- Le Ministre de l'Équipement et des Transport signataire de la convention de domiciliation des recettes de l'ENER à la Banque EL AMANA ,
- Le Comptable Principal de l'ENER .

C / LES AMENAGEMENTS :

- Directeur Général de ATTM ,
- Les Ministres de l'Agricultures ,
- L'Administrateur Directeur Général de la Société de Sucre ,
- Le Directeur Général de la SNAAT .

D / AEROPORT DE NOUAKCHOTT OUM TOUNSI :

- L'Ex- Président de la République ,
- Le Ministre des Affaires Economiques et de Développement ,
- Le Ministre de l'Équipement et des Transports ,
- Le Ministre des Finances ,
- Le Ministre de la Défense ,
- Le Ministre de l'habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire ,
- Le Ministre délégué auprès du MEF chargé du Budget
- Les Directeurs des Domaines ,
- L'Administrateur Directeur Général de la SNIM .

E / AEROPORT DE BIR OUMGREIN :

- Le Ministre de L'Équipement et des transports ,
- Le Directeur Général de l' ATTM .

F / AEROPORT DE BIR OUMGREIN

-
- Le Ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire ,
- L'Administrateur Directeur général de la SNIM .

4 / DOSSIER POLY HONDONE :

- Le Ministre des Affaires Economiques et du Développement ,
- Le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime pour ce qui est du protocole d'accord de 2016

5 / LES MARCHES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

- L'Ex-Président de la République ,
- Les Ministres du Pétrole de l'Energie et des Mines ,
- Le Ministre des Finances ,
- Les Directeurs généraux de la SOMELEC
- Les Commissions des marchés de la SOMELEC (commission d'exploitation) .

6 / LES MARCHES DE LA FONDATION DE LA SNIM :

- L'Ex-Président de la République ,
- L'ADG de la SNIM ,
- Le DG d'ATTM qui a signé le contrat des travaux du PK70 sur l'axe NKTT-Akjoujt ,et appartenant à l'ex-Président de la République ,
- Le directeur du projet de l'institut des maladies virales (phase construction) ,
- Le Ministre de l'habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire ,
- Le ministre des finances signataire de la convention pour les travaux de pavage de la présidence et l'avenue Abdel Nasser ,
- Le Conseil d'administration de la Fondation de la SNIM ,
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire .

7 / DOSSIER DE LA LIQUIDATION DE LA SONIMEX :

- Les tutelles technique et financière ,
- Les Directeurs Généraux de la Société ,
- Les conseils d'administration ,
- Les responsables des stocks ,
- Le comité interministériel pour l'achat du riz national ,
- Les responsables de la gestion des engrais .

8 / DOSSIER MARCHES DE LA SNIM ET SES POLITIQUES COMMERCIALES :

- L'ex Président de la République ,
- Les Administrateurs Directeurs Généraux de la SNIM ,
- Son Conseil d'Administration et ses commissions de marchés .

9 / DOSSIER DES MARCHES D'ENERGIE DE LA SOMELEC :

- L'ex Président de la République ,
- Les Ministres de l'Energie responsables des marchés ciblés par l'enquête parlementaire ,
- Les Directeurs Généraux de la Société durant la période visée par l'enquête parlementaire ,
- La Commission des marchés de la SOMELEC (commission d'investissement) ,
- La Commission de Contrôle des marchés publics .

10 / DOSSIER DES REVENUS DU FONDS NATIONAL DES HYDROCARBURES :

- Les Ministres des Finances concernés .

11 / DOSSIERS DE LA ZONE FRANCHE DE NOUADHIBOU :

- Le Président de l'autorité de la zone franche .

12 / DOSSIER IPR :

- Le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime ,
- Les structures de Contrôle concernées .

13 / DOSSIER DE L' îles TIDRA :

- L'Ex Président de la République ,
- Le Directeur de Cabinet du Président de la République ,
- Le Conseiller Juridique du Président de la République .

NB : la liste n'est pas exhaustive et tous fonctionnaires ou agents publics qui s'avereront impliqués dans une malversation pourront être poursuivis pour de faits ou complicités éventuels .

-
-

